

Remerciements

J'adresse mes remerciements à mes parents pour leur soutien psychologique et à toutes les personnes qui ont contribué de façon directe ou indirecte à la réalisation de ce mémoire.

Je remercie particulièrement mon directeur de recherche Dr. EL Mestari Habib pour ses conseils, son aide et son soutien durant toute l'année.

J'exprime toute ma gratitude aux membres du Jury, Dr REMMAS et Dr BOUKHAL qui m'ont fait l'honneur d'accepter d'évaluer ce travail. J'espère satisfaire les exigences scientifiques qu'ils en attendent.

Mes remerciements vont également à tous les enseignants du Département de langue française du Centre Universitaire de Nâama pour leur disponibilité et leur soutien durant tout mon parcours de formation.

Finalement, je remercie tous mes camarades de classe avec lesquels j'ai passé de merveilleuses années.

Dédicace

Je dédie ce travail à ma mère et mon père qui m'ont donné la volonté de réussir.

Je dédie aussi ce travail, avec beaucoup de joie, à mes sœurs Abbassia et Faiza et mes frères Abdel wahheb, Amine et Yahia ainsi qu'à toute la famille : mes grands parents, mon grand père abdel kader, mes grands-mères Fatna et El hachmia. Ma tante Omel khair et tous mes autres tantes et mes oncles.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'enseignement Supérieur et de La Recherche Scientifique
Centre Universitaire « Salhi Ahmed » Nâama

Institut de lettres et de Langues
Département des langues Etrangères
Filière de langue française

***Mémoire de fin d'études
en vue de l'obtention du diplôme
de Master de langue française***

Option : Didactique des langues étrangères

Intitulé

**De l'évaluation formative à la remédiation
des apprentissages.**

Cas des apprenants de 4^{ème} année moyenne

Présenté par : GHALI Norelhouda

Sous la direction du Dr EL MESTARI Habib

Membres du Jury

Président : Dr. REMMAS Baghdad, Maitre de conférences, C.U. Nâama

Rapporteur : Dr. EL MESTARI Habib, Maitre de conférences, C.U.Nâama

Examineur : Dr. BOUKHAL Miloud, Maitre de conférences, C.U.Nâama

Année universitaire 2017/2018

Introduction

Introduction

L'évaluation est une opération des plus fondamentales de l'enseignement et de l'apprentissage. C'est l'un des facteurs les plus importants pour le perfectionnement du rendement scolaire. Elle vise à accroître constamment la qualité de l'éducation et de l'enseignement au moyen du diagnostic des problèmes qui leur sont inhérents. Les programmes scolaires précisent que la cohérence entre le système d'évaluation et les apprentissages est un paramètre majeur pour assurer le suivi du niveau de développement des compétences des apprenants. L'objectif terminal de l'enseignement/apprentissage est d'acquérir un ensemble de connaissances et installer des compétences diverses. À l'école, il est demandé à l'apprenant d'atteindre certains objectifs prédéfinis par les curriculums. L'apprenant suit son évolution, donne son avis et réfléchit avec l'enseignant et les autres apprenants sur son apprentissage. Son évaluation lui vaut de la considération non un jugement dans le sens de sanction (voire punition), ce qui l'aide à accomplir son rôle de manière active et participer dans le jugement de ses progrès. L'objectif principal de l'enseignant est d'obtenir un retour sur ses pratiques pédagogiques afin de les valider. Il vérifie explicitement ou implicitement si sa méthode pédagogique a une action efficace sur ses apprenants.

Elle [l'évaluation], se veut englobante et intégrée à toute démarche d'enseignement et d'apprentissage. C'est dire qu'il doit y avoir congruence entre l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. Il faut donc savoir ce que l'on enseigne pour savoir quoi évaluer. Denise Lussier (1992)¹

L'évaluation permet donc, à l'enseignant de mieux connaître ses apprenants et de les suivre. Il pourra, ainsi, repérer les apprenants qui se trouvent en difficulté et de concevoir en conséquence des actions individualisées. Il propose alors des activités d'apprentissage, de soutien ou de remédiation. De ce point de vue, l'évaluation a pour objectifs la régulation et la vérification des apprentissages.

¹ LUSSIER, D.(1992).*Evaluer les apprentissages dans une approche communicative*. Hachette. Paris. p11

Motivation et choix du sujet

Dans notre recherche nous nous intéressons à l'évaluation des apprentissages qui est principalement centrée sur les apprenants et se distingue de l'évaluation des programmes, des personnels enseignants ou celle des établissements et des moyens d'enseignement. C'est un élément constitutif fondamental de la relation enseignant/enseigné. Aujourd'hui, elle est admise comme une dimension intégrante. Nous avons choisi de travailler particulièrement sur l'évaluation formative parce qu'elle constitue la première étape de la remédiation et l'amélioration des apprentissages. Elle offre la démarche par laquelle, l'enseignant peut définir les difficultés de ses élèves, ses attentes et ses besoins.

Notre corpus porte sur les apprenants de 4^{ème} année moyenne. De nombreuses questions peuvent ainsi être posées : Quelles sont les conditions de réussite d'un apprentissage? Qu'est-ce qui favorise ou empêche la réussite d'un apprentissage ? Quels effets porte un apprentissage sur les apprentissages suivants? Les activités proposées aux apprenants sont-elles adaptées à leurs compétences? Comment la remédiation participe-t-elle à la régulation permanente des activités d'enseignement /apprentissage?

Problématique

Afin de comprendre et mieux cerner le rôle de l'évaluation formative dans l'apprentissage et sa relation avec la remédiation, nous énonçons la problématique suivante :

Dans quelle mesure, l'évaluation formative dans l'enseignement/apprentissage du FLE permet-elle à l'apprenant de la 4^{ème} année moyenne de s'informer sur sa disposition de préparer sa progression vers un nouvel apprentissage et remédier à ses difficultés ?

Pour répondre à cette problématique, nous formulons deux hypothèses :

- **Hypothèse 1** : L'évaluation formative informerait l'apprenant sur la pertinence et l'efficacité de son action.
- **Hypothèse 2** : La modification de la situation d'apprentissage permettrait à l'enseignant d'apporter des améliorations ou des correctifs appropriés.

Notre travail de recherche s'articule en deux chapitres.

Dans un premier temps nous intéressons au concept évaluation en générale, sa définition et ses types. Puis, nous traiterons précisément l'évaluation formative : ses fondements et ses particularités à l'école.

Notre cadre méthodologique qui constitue notre deuxième chapitre, portera sur des observations de classe. Nous nous attèlerons à déterminer s'il y a eu mise en place effective de pratiques pédagogiques innovantes, pratiques permettant d'atteindre les objectifs fixés pour l'enseignement/apprentissage des apprenants de la langue française de la quatrième année du cycle moyen. Nous analyserons les modes de transmission et d'acquisition des savoirs, les comportements des enseignants et des apprenants, les relations enseignants/enseignés, les interactions en classe. L'analyse de ce qui se passe en classe permettra de vérifier si les enseignants modifient progressivement leurs pratiques, de même, que leurs conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage.

Chapitre 1 : Evaluation et remédiation

1. 'évaluation

1.1. Le concept - Evaluation -

Tout processus d'enseignement/apprentissage s'appuie sur l'évaluation. Cette opération est indispensable pour toute remédiation des apprentissages et une vérification instaurée au cours d'une formation. Pour la majorité des chercheurs, l'évaluation est une étape importante pour collecter des données concernant : l'avancement de l'élève par rapport à son profil d'entrée, les méthodes de l'enseignant et l'efficacité du programme.

Selon Louis PORCHER l'évaluation est un : «*L'ensemble de processus par lesquels on mesure les effets produits par une action organisée en vue d'atteindre des objectifs définis.* » . Tous les spécialistes s'accordent à dire que l'évaluation a la fonction d'aider l'élève dans l'acquisition des connaissances et constitue pour l'enseignant un objet de mesure nécessaire à la régulation de ces dernières. Christine Tagliante confirme cette idée précisant que l'évaluation est :

« d'une part comme une aide à l'apprentissage et par ailleurs comme un objet de mesure et d'appréciation de l'évolution de la compétence des élèves »³

Selon Ph. Perrenoud :

Dans le monde scolaire, lorsqu'on dit " évaluation », on pense d'abord à l'appréciation de l'excellence scolaire des élèves dans les diverses disciplines enseignées, éventuellement à l'évaluation de la conduite et du travail. N'oublions pas cependant qu'on évalue aussi les enseignants, les établissements, les programmes, les réformes, le système scolaire dans son ensemble. Certaines de ces évaluations se fondent sur une appréciation préalable des acquis des élèves : sur cette base, on juge souvent de la qualité d'un enseignant, d'une école ou d'un curriculum.⁴

² Porcher L, 1993. « **Le Temps, l'éclectisme, l'évaluation** » in Evaluation et certifications en langue étrangère/Le Français dans le monde, Numéro spécial, Août-Septembre 1993, pp. 186-191

³ TAGLIANTE C. (1993). *L'évaluation, in Technique de classe* .Paris, Clé International.

⁴ Perrenoud Ph.(1989). *Vers une sociologie de l'évaluation* .Bultin de l'association des enseignants et chercheurs en éducation. Paris. pp19.31

La diversité des interprétations du terme « évaluation », nous oblige de démontrer la différence entre « Évaluation » et « contrôle » :

L'évaluation, comme elle est déjà définie, est une étape établie dans le système scolaire pour donner des interprétations, des appréciations et des mesures selon des critères précis. Pour HADJI, l'évaluation est opposée au contrôle. Il précise que :

Ces deux notions appartiennent à deux ordres différents et renvoient à deux " épistémologie " distinctes.

- Le contrôle a pour objet de vérifier le degré de conformité entre des phénomènes que l'on rencontre dans une situation donnée, et un modèle de référence préexistant. (...)

- L'évaluation est un questionnement sur le sens de ce qui se produit dans la situation observée.

Le contrôle doit être objectif, tandis que l'évaluation ne peut être que subjective, l'évaluateur étant irremplaçable.⁵

1.1. Les étapes de l'évaluation

Jean-Pierre Cuq, la définit comme : « ... *une démarche qui consiste à recueillir des informations, à porter des jugements sur les informations recueillies et à décider sur la poursuite des apprentissages compte tenu de l'intention de départ.* » Selon lui, on reconnaît quatre étapes à l'évaluation : l'intention, la mesure, le jugement et la décision que nous présentons succinctement ci-dessous :

1.1.1. L'intention

C'est identifier les objectifs de l'évaluation, les moments, la mesure et les tâches évaluatives par l'enseignant selon des critères précis.

1.1.2. La mesure

C'est l'étape de recueil des données, des informations et leur analyse et interprétation.

⁵ HADJI, C.(2000).L'évaluation, *règle du jeu*.des intentions aux outils.ESP.Paris.

⁶ Cuq, J-P.(2003). Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris : CLE international.

1.2.3. Le jugement

Il permet de donner des appréciations aux informations recueillies et de juger la situation de l'élève par rapport aux objectifs atteints et les objectifs préétablis.

1.2.4. La décision

C'est une étape à plusieurs objectifs. Elle concerne d'abord le parcours de l'apprenant, vise la progression des apprentissages, assure le Passage à une autre étape de l'apprentissage et permet la mise en œuvre des activités de corrections, de renforcement, d'enrichissement, activités complémentaires. C'est la phase où l'enseignant décide de passer à une nouvelle séquence d'apprentissage, si tous les élèves acquièrent les apprentissages visés ou de proposer des activités de remédiation en fonction des difficultés et besoins de ses élèves. De fait, La décision vise le feedback (rétroaction) et la progression des apprenants.

1.2. Evaluation et notation

Au sens traditionnel du terme, l'évaluation a toujours été basée sur la notation et associée à la pédagogie de la contrainte et de l'émulation favorisant la récompense ou la punition. Ce mode d'évaluation a été remis en cause par de nombreux spécialistes, en raison du caractère illusoire du contrôle des acquis par l'intermédiaire de la méthode notation/classement, et de par la nécessité d'une meilleure prise en compte de la démarche intellectuelle et des progrès des apprenants. Cette évaluation attribue une note équivalente à la performance de chaque apprenant, et permet (en bien ou en mal) de situer, de classer l'élève.

Les représentations traditionnelles des élèves, des enseignants et des parents sur l'évaluation scolaire convergent généralement pour associer et confondre la notion de notation et celle d'évaluation. Delorme ⁷

⁷ Delorme. C. (1990). *L'évaluation en questions*. CEPEC. Paris.p22

La notation n'est qu'une partie de l'évaluation. Elle n'est, en effet que la partie visible de l'évaluation. Précisons que l'évaluation n'est pas une fin en soi, c'est-à-dire ponctuée par des notes mais doit s'intégrer à toute démarche d'apprentissage.

Elle se veut englobante et intégrée à toute démarche d'enseignement et d'apprentissage. C'est dire qu'il doit y avoir congruence entre l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. Il faut donc savoir ce que l'on enseigne pour savoir quoi évaluer. Lussier ⁸

La note est relative, peu fidèle et peu explicite. Néanmoins, elle est admise par tous, élèves, parents, enseignants, chefs d'établissements et institution. Cette évaluation caractérisée par le « bilan » a ses défauts et ses qualités. L'évaluation indique, d'une part, les progrès et peut donc être perçue comme une expérience enrichissante. Mais elle peut également indiquer les difficultés et les échecs. Dans ce cas, elle peut susciter de multiples craintes chez les enseignants et les apprenants et peut être à l'origine d'insatisfaction, de mécontentement ou de frustration en regard des résultats obtenus.

1.3. Les formes de l'évaluation

L'évaluation se présente sous des formes différentes, suivant le rôle qu'elle doit jouer. Pour bien conduire les évaluations nécessaires à ses enseignements, l'enseignant dispose de plusieurs types d'évaluations. Notre travail est particulièrement axé sur l'évaluation formative que nous présenterons en titre particulier. Nous nous contenterons aussi de présenter sommairement les grandes fonctions de l'évaluation (diagnostique, sommative). Nous pensons que d'autres fonctions, telles que critériée⁹ et normative¹⁰, sont transversales à celles que nous présentons.

⁸Lussier, D. (1992). *Évaluer les apprentissages dans une approche communicative*. Paris : Hachette.p11

⁹ L'évaluation critériée consiste à vérifier les performances d'un apprenant, indépendamment des autres apprenants, en fonction d'un niveau de maîtrise défini par avance.

1.4.3. L'évaluation diagnostique

¹⁰ L'évaluation normative consiste à comparer les résultats d'un apprenant par rapport à ceux d'autres apprenants (évaluation de classement). Les apprenants sont classés par rapport à la performance d'autres apprenants, et non en fonction de leur performance absolue.

C'est une évaluation de départ, individuelle ou collective, qui s'effectue au début de l'apprentissage. Elle permet d'établir un état des acquis des apprenants et de découvrir leurs forces et leurs faiblesses. Selon HADJI : « *On parlera d'évaluation diagnostique lorsqu'il s'agit d'explorer ou d'identifier certaines caractéristiques d'un apprenant en vue de choisir la séquence de formation la mieux adaptée à ses caractéristiques o* »¹¹

1.4.2. L'évaluation formative

Elle s'effectue au cours de l'élaboration et de leur mise en œuvre des apprentissages afin de fournir des informations sur la meilleure façon de réviser et de modifier pour améliorer les résultats. . L'évaluation formative mesure le progrès des apprenants et informe l'enseignant de sa conduite et son progrès pédagogiques.

1.4.2.1. L'évaluation formatrice

Conjointement à l'évaluation formative, l'évaluation formatrice ou auto-évaluation s'effectue par l'apprenant lui-même en cours d'apprentissage. Elle lui permet de formuler un jugement sur son propre travail et de poser des critères de réussite en fonctions de compétences à acquérir. l'apprenant doit être capable de s'auto évaluer Lorsque prend connaissance des objectifs de formation mis en œuvre par les activités d'apprentissage et des critères de réussite associés. Ainsi, l'évaluation devient un outil de formation pour l'élève.

¹¹HADJI, C. (1989,6° édition 2000).L'évaluation, règles du jeu.des intentions aux outils. Paris : ESF éditeur.

L'évaluation sommative :

Appelée également évaluation certificative, elle vise à évaluer la somme des connaissances ou habiletés acquises au terme d'une séquence, d'une étape, d'un projet, d'un chapitre ou en fin d'un cycle d'apprentissage. Elle est établie à la fin du processus d'enseignement/apprentissage pour faire un bilan, délivrer un certificat à l'apprenant après une formation. Pour Hadji « *l'évaluation est dite sommative* lorsqu'elle se propose de faire le bilan (la somme) après une ou plusieurs séquences ou, de façon plus générale, après un cycle de formation ».

1.5. L'évaluation formative: historique et objectifs

1.5.4. Le développement théorique du concept d'évaluation formative

Comme son nom l'indique, elle a l'ambition de contribuer à la formation. Elle est placée au cours de l'apprentissage pour vérifier la progression de l'élève.

L'évaluation dite formative est tout d'abord à visée pédagogique. Son caractère essentiel est d'être intégrée à l'action de 'formation', d'être incorporée à l'acte même d'enseignement. Elle a pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'apprentissage en cours, en informant l'enseignant sur les conditions dans lesquelles il se déroule, et l'apprenant sur son propre parcours, sur ses réussites et ses difficultés.

Hadji²

Le concept d'évaluation formative a été introduit par Scriven en 1967. L'évaluation formative a d'abord été proposée pour renseigner l'élève sur l'état de ses connaissances. L'évaluation s'oriente alors vers une finalité informative au service de l'apprentissage, l'évaluation formative se définit selon Raynal et Rieunier (1978) comme une évaluation continue des processus d'apprentissage ayant pour but d'informer à la fois l'apprenant et l'enseignant sur le degré d'atteinte des objectifs, d'apporter des informations sur les acquis des élèves par rapport à un objectif donné. Elle permet à l'élève de prendre conscience à ses progrès et ses erreurs, et à l'enseignant de vérifier comment se passe ses séances pédagogiques et quels sont les obstacles de ses élèves pour passer à la remédiation.

¹² ibid

¹³ Op.cit p5

Pour Perrenoud « *est formative toute évaluation qui aide l'élève à apprendre et à se développer, autrement dit, qui participe à la régulation des apprentissages et du développement dans le sens du projet éducatif* »¹⁴

Pour Delorme « *c'est bien en ayant la possibilité de faire part de l'état de leur travail, en pouvant vérifier s'ils sont sur la bonne voie, ou analyser pourquoi ils sont dans une impasse, que les élèves peuvent le mieux apprendre et progresser* »¹⁵. L'évaluation formative fournit à l'enseignant des informations qui lui permettent d'adapter son enseignement aux particularités de l'apprenant.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'évaluation formative a l'ambition de contribuer à la formation. Elle est également appelée : évaluation-régulation. Sa finalité est la régulation du cheminement ou de la progression des apprenants engagés dans une démarche d'apprentissage. C'est un type d'évaluation menée par l'enseignant, qui, en cours d'apprentissage, vise à détecter les difficultés de l'apprenant en vue d'y remédier. L'évaluation formative fournit à l'enseignant des informations qui lui permettent d'adapter son enseignement aux particularités de l'apprenant. Elle informe également l'apprenant sur la pertinence et l'efficacité de son action. De fait, l'intérêt de cette évaluation tient au fait que toute action d'apprentissage n'est complète que s'il y a une rétroaction. Cette évaluation ne donne lieu à aucune note portée au bulletin de l'élève ou à une quelconque sanction. Elle sert de support à l'apprentissage, participe aux progrès de l'apprenant et renseigne régulièrement l'apprenant et l'enseignant sur le degré de succès de l'apprentissage et de l'enseignement.

Scallon¹⁶ définit l'évaluation formative comme : l' « *Ensemble des opérations d'évaluation menées à des fins de régulation des apprentissages.* »

Scallon¹⁷ précise :

Un processus d'évaluation continue ayant pour objet d'assurer la progression de chaque individu dans une démarche d'apprentissage, avec l'intention de modifier la situation d'apprentissage ou le rythme de cette progression, pour apporter (s'il y a lieu) des améliorations ou des correctifs appropriés.

Pour TAGLIANTE¹⁸.

¹⁴ PERREENOUD.P.(1998). L'évaluation des élèves, de la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques. Bruxelles. De Boeck. P120.

¹⁵ DELORME, C. (dir.) (1987) L'évaluation en question. Paris : E.S.F

¹⁶ Scallon.G. (1988). *l'évaluation formative des apprentissages*. La rélexion. Les Presses de l'Université Laval.p155

¹⁷Scallon.G. Ibid

l'évaluation formative revêt un caractère essentiellement pédagogique et garantit l'apprentissage en accordant à l'apprenant une place prépondérante : Evaluation entièrement intégrée à l'apprentissage, elle intervient avant, pendant et après le cursus de formation. Centrée sur l'élève, elle mesure ses résultats en fonction d'objectifs opérationnels. Elle est une aide à l'enseignement / apprentissage,

Les activités d'évaluation doivent être élaborées en concordance avec les activités d'apprentissage de manière à permettre à l'apprenant l'intégration¹⁹ de ses apprentissages. Une évaluation pertinente donne du sens aux apprentissages des apprenants. Elle se situe à des étapes charnières du processus d'apprentissage et permet à ces derniers de réaliser des apprentissages significatifs. Les activités d'évaluation doivent être cohérentes, pertinentes et réalistes.

1.5.5. Rôle et avantages de l'évaluation formative

L'évaluation pour les apprenants est une information donnée sur leurs processus d'apprentissage qui leur permet de se situer, de mieux comprendre les attentes et les besoins :

Toute évaluation doit permettre à un organisme d'acquérir plus d'expérience et de perfectionner son intervention, ses programmes et ses outils, l'évaluation doit être sensible au devenir et aux besoins de l'organisme, mais aussi de l'apprenant. Elle doit permettre d'améliorer le savoir-faire de tout organisme ou être l'une des manières de revoir son enseignement, ses aptitudes de communication.
ALLAL.L.²⁰

¹⁸ TAGLIANTE, C. (1994). *L'évaluation*. Paris: CLE international. p123

¹⁹La notion d'intégration est essentielle à la compréhension de celle de compétence et à l'explicitation de la démarche didactique à mettre en œuvre. « L'intégration des savoirs désigne (...) le processus par lequel un élève greffe un nouveau savoir à ses savoirs antérieurs, restructure en conséquence son univers intérieur et applique à de nouvelles situations concrètes les savoirs acquis (...). L'intégration des savoirs (...) constitue un enjeu fondamental parce que, d'abord et avant tout, elle se passe dans la tête et le cœur de chaque élève, parce qu'elle est une dimension essentielle de l'acte d'apprendre » Lenoir & Sauve (1998 : 125)

Lenoir, Y & Sauve. L. (1998). *De l'interdisciplinarité scolaire à l'interdisciplinarité dans la formation à l'enseignement : un état de la question*. Dans *Revue française de pédagogie*.(1998), N° 124 *Juillet-Aout-Septembre*. pp. 121-153.

²⁰ ALLAL.L.(1991). Les représentations de l'évaluation . sur : [http:// www.gtf/eval/apprenant/fr](http://www.gtf/eval/apprenant/fr).

L'évaluation formative offre globalement trois avantages :

- Tout d'abord, elle permet à l'élève de mieux cerner les attentes de l'enseignant. Comme le rapporte. Veslin²¹ « quand il a une tâche à réaliser, l'élève se forme une idée plus ou moins nette de ce qu'on lui demande. En général cette idée est au moins partiellement erronée : elle ne correspond pas à ce que l'enseignant attend. »
 - Ensuite, l'évaluation formative permet, après l'action, d'obtenir un retour par une interaction avec l'enseignant (ou un autre élève dans le cadre d'une co-évaluation). Des informations destinées à analyser l'écart par rapport au but sont apportées. L'élève peut ainsi mieux se situer et envisager de façon efficace une correction de son action, suite à cette analyse. Selon Hadji²² « pour ajuster l'action réalisée au but poursuivi, il faut disposer d'informations sur sa situation par rapport au but. » Cette vision de l'évaluation s'inscrit dans un perspectif constructiviste de l'apprentissage.
 - Enfin, le troisième avantage de l'évaluation formative est d'offrir à l'élève un développement de son autonomie pour lui apprendre à réguler ses actions. Nous faisons ici référence à l'évaluation formatrice, véritable compétence à construire, qui repose sur l'idée que l'autoévaluation correcte de ses actions permet d'accéder à l'autonomie Cette forme d'évaluation repose sur trois objectifs fondamentaux :
 - l'appropriation par les élèves des critères d'évaluation des enseignants
 - la pratique de l'autocontrôle et de l'autogestion des erreurs
 - la maîtrise des processus d'anticipation et de planification de l'action à l'école, pour
- Cardinet²³, l'évaluation formative a quatre buts essentiels :
- Améliorer les décisions relatives à l'apprentissage de l'élève.
 - Informer sur sa progression l'enfant et ses parents..
 - Améliorer la qualité de l'enseignement en général.
 - Décerner les certificats nécessaires à l'élève et à l'enseignant

²¹ VESLIN, O.-J. (1992). *corriger des copies : évaluer pour former*, Paris, Hachette Education, coll. « Pédagogies pour demain, nouvelles approches », p. 10

²² HADJI, C. (1989, 6^e édition 2000). *L'évaluation, règles du jeu*. Paris : ESF éditeur. p124

²³ Cardinet, J. (1988). *pour apprécier le travail des élèves, pédagogie et développement, problématique et recherche*. Bruxelles. Ed, De Boeck.

On évalue pourquoi ?

Selon MOIRAND.S²⁴, l'évaluation des apprentissages, en classe de langues, est instaurée pour vérifier des compétences différentes :

1.5.6.1. La compétence linguistique

L'enseignant évalue les savoir-savoir, les contenus acquis par ses élèves (grammaire, lexique, phonétique...) et les savoir-faire (l'utilisation de ses contenus).

1.5.6.2. La compétence discursive

Évaluer si l'apprenant connaît les types de discours et son utilisation (réemploi) face à une situation problème.

1.5.6.3. La compétence référentielle

C'est connaître les relations entre l'espace et le temps.

1.5.6.4. La compétence pragmatique

Connaissance et l'appropriation des comportements en société et les normes d'interaction.

2. Les outils d'évaluation

Les activités didactiques doivent s'inscrire dans une logique d'adaptation aux objectifs d'apprentissage visés. Ainsi, la formulation d'objectifs oblige l'enseignant à rendre cohérents les trois principaux éléments de son cours, c'est-à-dire les objectifs, les méthodes d'enseignement et les moyens d'évaluation.

Il existe différents outils d'évaluation. Nous proposons de citer quelques-uns que nous jugeons les plus utilisés dans les actions pédagogiques.

²⁴ Moirand S..(1982). *Enseigner à communiquer en langue étrangère*. Paris: Hachette, Coll. F, , 188 p.

2.1. Les questions ouvertes

Elles visent à amener l'apprenant à s'exprimer autant à l'oral qu'à l'écrit en utilisant son propre « bagage linguistique ».

2.2. Les questions fermées

Elles se présentent sous forme de questionnaire de type binaire et appellent une réponse précise. L'apprenant est invité à répondre par oui ou non, par vrai ou faux.

2.3. Le questionnaire à choix multiples (QCM)

Proposé sous forme de questions ou début de phrases suivies d'une série de propositions de réponses parmi lesquelles une seule est correcte.

2.4. Le texte lacunaire ou à trous ou test de closure

Proposer à l'apprenant de compléter un texte dans lequel l'enseignant a ménagé des lacunes

2.5. Les puzzles ou exercices de reconstitution

Ils consistent à remettre en ordre les différents éléments (présentés en désordre) d'une phrase, d'un paragraphe ou différentes parties d'un discours. Il s'agit de reconstituer le texte originel

2.6. Les questions orientées ou guides

Se présentant sous la forme « montrez que », ce type de question propose des activités de repérage ou d'élucidation visant à aider à la compréhension.

2.7. Les matrices de textes

Considérées comme des déclencheurs de l'expression, accordant à l'apprenant un point de départ qui lui permet d'engendrer un texte et de produire un texte à partir d'une matrice textuelle imposée.

2.8. Les activités d'analyse et de synthèse

Le résumé, le compte rendu et la synthèse de document.

3. La remédiation

3.1. Qu'est ce que la remédiation?

La remédiation est un acte éducatif qui vise la régulation des difficultés et les besoins constatés chez les élèves et qui les empêchent à progresser.

On peut définir la remédiation comme:

Un mot qui a la même racine que remède, et qui, dans le domaine des sciences de l'action, est synonyme d'action corrective ou mieux, de régulation. En pédagogie, la remédiation est un dispositif plus ou moins formel qui consiste à fournir à l'apprenant de nouvelles activités d'apprentissage pour lui permettre de combler les lacunes diagnostiquées lors d'une évaluation formative.²⁵

Les séances de remédiation sont des moments indispensables dans la formation, car elles permettent de replacer tous les apprenants au même niveau avant de poursuivre de nouveaux apprentissages. Elle n'est pas ni une continuité de cours ni des activités comme celles des cours quotidiens, mais c'est tout un travail réalisé par le professeur qui devra normalement cerner les difficultés rencontrées par ses élèves suite d'une évaluation formative. Puis, il choisit les dispositifs de remédiation adéquate à sa classe.

²⁵ RAYNAL, Françoise et RIEUNIER, Alain. (1998). Pédagogie : dictionnaire des concepts clés ESF, revue française d'éducation, , vol 125, n°01, pp.164-165.

3.2.Types de remédiation

Il existe deux types de remédiation occasionnelle. Elles sont entreprises spontanément au fur et à mesure de l'apprentissage lors des différentes activités de langue avec l'ensemble des partenaires de la classe :

3.2.1. Remédiation immédiate

Elle se fait sur le champ, exemples :

- Reformulation d'une question magistrale,
- Relecture d'un passage ou du texte (lecture magistrale ou silencieuse),
- Recours à d'autres procédés ou à d'autres techniques explicatives,
- Rappel de certaines notions linguistiques.

3.2.2. Remédiation différée

Il s'agit de la reprise intégrale d'une activité de langue mal assimilée

3.3.Les différents moments de la remédiation

Cette par les quatre moments suivants :

3.3.1. Le diagnostic

C'est la phase de repérage des lacunes, des insuffisances et des difficultés des apprenants avec prise de notes au cours des différentes activités de langue.

3.3.2. La prescription

Propositions de remédiation pour chaque cas évalué avec préparation

3.3.3. Le traitement

Action pédagogique en classe au cours de la séance de remédiation. Cette action doit avoir des objectifs spécifiques / opérationnels bien tracés

3.3.4. Le suivi

Evaluation formative des résultats obtenus (après l'opération) et prise de décision (exemple : reprogrammation d'un cas pour la séance suivante).

Pour une remédiation efficace, l'enseignant doit respecter certains principes²⁶ :

- Il faut qu'elle s'inscrive dans le cadre de l'évaluation formative.
- Il faut qu'elle soit intégrée et visible dans la progression pédagogique générale.
- Il faut qu'elle soit réalisée en présence du professeur.

.

²⁶ Document d'accompagnement cycle primaire français (2016).p47 .

Chapitre 2 : Cadre méthodologique

1. Objectif de la recherche

Notre recherche est menée afin de comprendre le rôle de l'évaluation formative et identifier le passage à la remédiation dans l'enseignement/apprentissage de la langue française .Pour bien collecter les informations nécessaires à notre étude, nous avons choisi l'observation des classes.

2. La description de l'échantillon

Nous avons procédé à des observations de classe pour comprendre les stratégies pédagogiques mises en œuvre dans un processus d'apprentissage et de voir comment se fait la transmission et l'acquisition de savoirs dans une salle de classe. Pour ce faire, nous avons choisi la classe de 4ème année moyenne qui couronne sept années d'étude de la langue française pour les apprenants. Notre observation de classe présente deux particularités :

Premièrement, c'est une classe d'examen final où l'apprenant doit réinvestir toutes les connaissances acquises durant toute l'année scolaire donc il a besoin d'une évaluation formative pertinente et une remédiation efficace.

Deuxièmement, c'est la dernière année dans le collège et le premier pas au lycée.

Pour réaliser notre expérience, nous avons choisi un établissement qui situe dans la wilaya de Nàama .la classe se trouve dans le collège de « les frères kebir » à kasdir.

3. Présentation de la grille d'observation et analyse des séances

3.1. Première séance

3.1.1. Présentation

Désignation : Enseignante 1 (E1)

Statut de l'enseignante : Professeur de l'Enseignement Moyen (P.E.M)

Ancienneté : 04 années

Etablissement d'exercice : C.E.M " les frères KEBIR " Kasdir – Nâama –

Niveau de la classe : Quatrième année moyenne

Nombre d'élèves : 37

Progression dans le programme : **Projet III Séquence 1 - Huitième séance-**

Activité : orthographe (l'accord dans le groupe nominal)

Objectif de la séance : Maitriser les accords

Texte support : Texte du manuel

Edition : Algérie, Editions ENAL

3.1.2. Déroulement et analyse de la séance

L'activité commence par une situation problème, une présentation de support et une synthèse

Situation problème : demander aux élèves d'écrire un petit texte descriptif de leur région contenant des adjectifs qualificatifs.

Support

Franchis les Hauts Plateaux, on bascule dans l'univers de la Méditerranée avec ses senteurs et ses couleurs. Gamme des bleus de la mer, végétation en camaïeu de verts, du vert-gris de l'olivier au vert sombre du caroubier...

Les fleurs sont un véritable feu d'artifice de couleurs et souvent de senteurs : **bougainvillées violettes, pourpres ou orange, hibiscus rouges et roses, lauriers-roses**

ivoire ou cramoisis, géraniums multicolores, jasmins blancs à l'odeur sucrée, roses inépuisables...

Algérie, Editions ENAL

Analyse de support et la synthèse : l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

Evaluation : l'enseignante fait une dictée pour vérifier l'acquisition des connaissances.

Remédiation : Nous avons constatés qu'après la dictée (l'évaluation) qu'a faite par l'enseignante, elle peut identifier les erreurs commises par les apprenants ce qui permet à elle de construire des groupes où les membres ont les mêmes besoins et difficultés.

Le premier groupe : (ils ont un problème de faire la distinction entre l'adjectif et le nom, c'est le cas de 15 apprenants).

Exercice : proposer des phrases où l'apprenant doit souligner d'un trait le nom et de deux traits l'adjectif qualificatif.

Le deuxième et troisième groupe : (ils ne savent pas transformer certains adjectifs, qui se terminent par « if, eux, il, eau... (10 apprenants)» Au féminin et au pluriel.

Exercice : compléter le tableau suivant : l'enseignante propose des adjectifs masculins et les apprenants les transforment au féminin puis au pluriel.

Adjectif	Féminin	Pluriel
Frais		
Doux		
Faux		
Vieux		
Long		
Vif		
Fier		
Beau		

Le quatrième groupe : ils ont besoin seulement d'une consolidation. Ils savent comment accorder correctement un adjectif. (8 apprenants)

Le reste (4 apprenants) ne sont pas intéressés.

Lors du travail de groupe, nous avons remarqué des interactions entre les élèves eux même et avec l'enseignante par des explications et des observations. La correction des exercices se fait par la participation de tous les apprenants de classe. A la fin, nous avons constaté que certaines difficultés ont disparu.

3.2. Deuxième séance

3.2.1. Présentation

Désignation : Enseignante 1 (E1)

Statut de l'enseignante : Professeur de l'Enseignement Moyen (P.E.M)

Ancienneté : 04 années

Etablissement d'exercice : C.E.M " les frères KEBIR " Kasdir – Nâama –

Niveau de la classe : Quatrième année moyenne

Nombre d'élèves : 37

Progression dans le programme : **Projet III Séquence 2 - Septième séance-**

Activité : Grammaire – l'expression d'opposition –

Objectif de la séance : Maitriser l'emploi des articulateurs d'opposition

Texte support : Texte du manuel

Edition : Algérie, Editions ENAL

3.2.2. Déroulement et analyse de la séance

Situation problème : votre voisin vous invite à présenter à son anniversaire demain soir. Malheureusement à cause d'un empêchement, tu ne pourras pas être présenté. Donc tu as décidé de lui écrire une lettre pour demander de l'excuse.

Support

Certains préfèrent passer leurs vacances à l'étranger pourtant il y a tant et tant de beautés à visiter dans notre pays. La Kabylie vaut la Normandie par ses vergers. Oran n'a rien à envier à aucune ville européenne. Nos plages, n'ont-elles pas le sable le plus fin du monde ? Où trouveront-ils un coucher du soleil semblable à celui qui dore les dunes de Ghardaïa ?

Analyse et synthèse

Evaluation : écris deux ou trois phrases où tu emploie un rapport d'opposition (comme une réponse à la situation problème)

Nous avons remarqué que la plupart des apprenants ne savent pas employer correctement les articulateurs d'opposition :(bien que/quoique+subjonctif, alors que /même si+indicatif et malgré que+nom)

Remédiation : proposer deux exercices à toute la classe.

Exercice N°1 : Complète chaque phrase par un connecteur d'opposition qui convient :

- l'air soit doux et que l'eau soit bonne, il refuse de se baigner. **Bien que**
- tes parents te grondent sévèrement, ils veulent ton bien. **Même si**
- la tempête, les bateaux sont sortis en mer. **Malgré**
- L'équipe de football ne s'est pas qualifiée ... les joueurs se sont bien entraînés.

Pourtant

- J'aimerais bien acheter ces baskets elles sont trop chères. **Mais.**

Transforme le GN prépositionnel en proposition subordonnée d'opposition :

- Mon grand-père est en bonne santé malgré son âge. **Même s'il est âgé**

- Elle a plongé dans la piscine malgré sa peur. **bien qu'elle ait peur**
- Il porte un teeshirt en dépit du froid. **bien qu'il fasse froid**
- Malgré son courage, mon ami a perdu la partie. **quoiqu'il soit courageux**
- Malgré un régime strict, elle ne maigrit pas. **même si elle suit un régime strict**
- Malgré une maladie sévère, mon ami n'a pas voulu rater la course de vitesse. **bien qu'il ait une maladie sévère.**

3.3. Troisième séance

3.3.1. Présentation

Désignation : Enseignante 1 (E1)

Statut de l'enseignante : Professeur de l'Enseignement Moyen (P.E.M)

Ancienneté : 04 années

Etablissement d'exercice : C.E.M " les frères KEBIR " Kasdir – Nâama –

Niveau de la classe : Quatrième année moyenne

Nombre d'élèves : 37

Progression dans le programme : **Projet III Séquence 2 - huitième séance-**

Activité : Conjugaison – les temps verbaux de la lettre -

Texte support : Bonjour cher P'pa,

Edition : J.M.G Le Clézio, Lullaby. Revue Je bouquine, N°67, sept. 1989

Objectif de séance : identifier les différents temps verbaux employer dans une lettre(le présent, le passé composer et le future).

3.3.2. Déroulement et analyse de la séance

Support :

Bonjour cher P'pa,

Il fait beau aujourd'hui, le ciel est comme j'aime, très bleu. Bientôt ce sera l'hiver. C'est une autre année très longue qui commence. J'espère que tu pourras venir bientôt parce que je ne sais pas si le ciel et la mer vont t'attendre plus longtemps. Ce matin, quand je me suis réveillée (ça fait maintenant plus d'une heure), j'ai cru que j'étais à nouveau à Istamboul. Je voudrais bien fermer les yeux et quand je les rouvrirais ce serait à nouveau comme à Istamboul. Tu te souviens ?

J.M.G Le Clézio, Lullaby.

Revue Je bouquine, N°67, sept. 1989

Analyse et synthèse

Evaluation : proposer aux apprenants une lettre où ils doivent relever tous les verbes puis indiquer les temps de conjugaison de chaque verbe.

Nous avons constaté que certains apprenants ne peuvent pas identifier le temps de conjugaison des verbes.

Remédiation : travail en groupe mais avec le même exercice

Exercice : Mets les verbes aux temps qui conviennent

Chers grands-parents,

Hier, avec Rayan, nous (faire) une descente en rivière. Le matin, on (laisse) une voiture au bord de la Dordogne, sur un petit chemin, puis, on(continuer) la route avec un second véhicule. J' (avoir) vraiment peur et puis, une fois que je (monter) dans le canoë, mes craintes (disparaître)...

Je (venir) aux prochaines vacances chez vous, en Algérie. Grand père il (falloir) me préparer une canne de pêche.....

Conclusion

L'enseignement/apprentissage se fait autour des savoirs, savoir-faire et des savoir-être acquis par l'apprenant et prédéfinis par l'enseignant. Cette opération permet la progression des apprenants vers un niveau précis. La vérification de degré de progression base sur des outils d'évaluation qui suivent les objectifs d'apprentissage, les compétences visées et le niveau des apprenants.

Pour reconnaître le rôle de l'évaluation formative dans l'enseignement/apprentissage, nous avons réalisé une observation des pratiques de classe faites par l'enseignant. Cette recherche nous a permis de confirmer nos deux hypothèses : L'évaluation formative informe l'apprenant sur la pertinence et l'efficacité de son action et la modification de la situation d'apprentissage permet bien à l'enseignant d'apporter des améliorations ou des correctifs appropriés. Ainsi, l'évaluation formative aide à identifier les lacunes de chaque apprenant afin d'établir un processus de remédiation efficace.

Nous avons vu que l'intégration d'une évaluation dépend le moment et l'intention de cette dernière et suivi des critères précis. La réussite d'une évaluation formative dépend la connaissance de l'objectif posé au départ, l'interprétation des résultats obtenues par des activités proposés par l'enseignant et la régulation des apprentissages ; la prise de décision par l'enseignant, soit il continue l'enchaînement du programme ou faire une pause pour réguler les besoins de ses apprenants.

A travers cette expérimentation, nous avons bien compris que l'évaluation formative est la méthode la plus efficace et la plus pertinente pour savoir le degré d'acquisition des connaissances par les apprenants. Cette méthode est le point de départ de la remédiation des apprentissages.

Bibliographie

Cuq, J-P.(2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : CLE international.

Delorme. C. (1990). *L'évaluation en questions*. CEPEC. Paris.

Delorme, C. (dir.) (1987) *L'évaluation en question*. Paris : E.S.F

HADJI, C.(2000).*L'évaluation, règle du jeu*.ESP.Paris.

HADJI, C. (1989,6^e édition 2000).*L'évaluation, règles du jeu*. Paris : ESF éditeur.

Lenoir, Y & Sauve. L. (1998). *De l'interdisciplinarité scolaire à l'interdisciplinarité dans la formation à l'enseignement : un état de la question*. Dans *Revue française de pédagogie*.(1998), N° 124 *Juillet-Aout-Septembre*. pp. 121-153.

Lussier, D. (1992).*Evaluer les apprentissages dans une approche communicative*. Hachette. Paris. p11

Perrenoud Ph.(1989).*Vers une sociologie de l'évaluation .Bultin de l'association des enseignants et chercheurs en éducation*. Paris. pp19.31

Perrenoud..P.(1998). *L'évaluation des élèves, de la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages*. Entre deux logiques. Bruxelles. De Boeck. P120.

Porcher L,1993.« *Le Temps, l'éclectisme, l'évaluation* » in *Évaluation et certifications en langue étrangère/Le Français dans le monde*, Numéro spécial, Août-Septembre 1993, pp. 186-191

Raynal, Françoise et Rieunier, Alain. (1998).*Pédagogie : dictionnaire des concepts clés ESF*, revue française d'éducation , , vol 125, n°01, pp.164-165.

Scallon.G. (1988). *l'évaluation formative des apprentissages*. La réflexion. Les Presses de l'Université Laval.

Tagliante C. (1993). *L'évaluation, in Technique de classe* .Paris, Clé International.

Tagliante, C. (1994). *L'évaluation*. Paris: CLE international.

Veslin.,O-J.(1992).corriger des copies : évaluer pour former, Paris, Hachette Education, coll. « Pédagogies pour demain, nouvelles approches»,,

Sitographie

ALLAL.L.(1991). Les représentations de l'évaluation. sur : [http:// www.gtf/eval/apprenant/fr](http://www.gtf/eval/apprenant/fr)

Table des matières

Introduction	1
Motivation et choix du sujet	2
Problématique	2
Chapitre 1 : Evaluation et remédiation.....	4
1. L'évaluation	4
1.1. Le concept – Evaluation –.....	4
1.2. Les étapes de l'évaluation	5
1.2.1. L'intention.....	5
1.2.2. La mesure.....	5
1.2.3. Le jugement.....	6
1.2.4. La décision	6
1.3. Evaluation et notation	6
1.4. Les formes de l'évaluation	7
1.4.1. L'évaluation diagnostique	8
1.4.2. L'évaluation formative	8
1.4.2.1. L'évaluation formatrice	8
1.4.3. L'évaluation sommative.....	9
1.5. L'évaluation formative: historique et objectifs.....	9
1.5.4. Le développement théorique du concept d'évaluation formative	9
1.5.5. Rôle et avantages de l'évaluation formative	11
1.5.6. On évalue quoi ?	13
1.5.6.1. La compétence linguistique	13
1.5.6.2. La compétence discursive	13
1.5.6.3. La compétence référentielle.....	13
1.5.6.4. La compétence pragmatique	13
2. Les outils d'évaluation	13
2.1. Les questions ouvertes.....	14
2.2. Les questions fermées.....	14
2.3. Le questionnaire à choix multiples (QCM)	14
2.4. Le texte lacunaire ou à trous ou test de closure	14
2.5. Les puzzles ou exercices de reconstitution	14
2.6. Les questions orientées ou guides	14
2.7. Les matrices de textes.....	15
2.8. Les activités d'analyse et de synthèse	15
3. La remédiation	15
3.1. Qu'est ce que la remédiation?.....	15

3.2. Types de remédiation	16
3.3. Les différents moments de la remédiation	16
Chapitre 2 : Cadre méthodologique	18
1. Objectif de la recherche	18
2. La description de l'échantillon	18
3. Présentation de la grille d'observation et analyse des séances	19
3.1. Première séance	19
3.1.1. Présentation	19
3.1.2. Déroulement et analyse de la séance	19
3.2. Deuxième séance	21
3.2.1. Présentation	21
3.2.2. Déroulement et analyse de la séance	22
3.3. Troisième séance	23
3.3.1. Présentation	23
3.3.2. Déroulement et analyse de la séance	24
Conclusion	25
Bibliographie	26
Sitographie	27
Table des matières	28



Centre Universitaire Salhi Ahmed – Nâama –

Institut des Lettres et des Langues
Département des langues étrangères
Filière de langue française

AUTORISATION DE SOUTENANCE DE MEMOIRE DE MASTER

Je soussigné(e) : **Dr. ELMESTARI Habib**, Maitre de conférences, C.U Nâama

Directeur (Directrice) de recherche de l'étudiant(e) : **GHALI Norelhouda**

Pour la réalisation d'un mémoire de master en langue française – spécialité : didactique des langues étrangères - au titre de l'année universitaire 2017- 2018.

Intitulé du mémoire :

De l'évaluation formative à la remédiation des apprentissages. Cas des apprenants de la quatrième année moyenne

Autorise l'étudiant(e) susnommé(e) à déposer son mémoire au niveau du département en vue de sa soutenance.

Proposition de jury :

Président(e) : Dr. REMMAS Baghdad, Maitre de conférences, C.U. Nâama

Examineur: Dr. BOUKHAL Miloud, Maitre de conférences, C.U.Nâama

Date de la soutenance: Début juin 2018 (à préciser)

Fait à Nâama, le Jeudi 24 mai 2018

Le directeur de recherche

Dr. ELMESTARI

La cheffe de département